



## LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

**AVIS DE VACANCE DE POSTE**  
**Direction de la tranquillité publique**  
**Agent.e de Surveillance de la Voie Publique**  
**(h/f)**  
**Réf : 19-008**

Sous l'autorité du Chef de service, l'agent.e est chargé.e d'assurer la tranquillité des personnes dans un souci de prévention, et de proximité avec la population.

### MISSIONS

- Faire respecter les arrêtés municipaux et le Code de la route.
- Assurer la surveillance de la voie publique.
- Informer et orienter le public.

### PROFIL

- Surveillance voirie (recensement des dégradations diverses).
- Veiller à la sécurité aux entrées et sorties d'écoles.
- Faire respecter le stationnement (zone bleue et payante).
- Participer au traitement des véhicules épaves, ventouses et localisés ainsi que des dépôts sauvages.
- Ilotage dans divers secteurs de la ville (Parcs et jardins...).
- Présence à l'occasion des manifestations municipales et jours de marché.
- Surveillance et relevés des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement.
- Prévention aux abords des équipements publics.
- Renseignement des usagers de la voie publique.
- 

### PROFIL DE L'AGENT

- Rigoureuse.x et organisé.e
- Qualités relationnelles (capacité à gérer le conflit)

### HORAIRES ET CONTRAINTES

Amplitude horaire : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
1 fois dans le mois mercredi et samedi de 14h à 20h.

### CADRE STATUTAIRE

Filière : Administrative, Catégorie C.

Merci d'adresser votre candidature **avant le 22 février 2019** à :

Monsieur le Maire  
[service.recrutement@ville-bagnolet.fr](mailto:service.recrutement@ville-bagnolet.fr)